

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 07/01/2025 BAC

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION DE LA SANTE					
2	LIBELLE DU POSTE : Infirmier de chirurgie polyvalente					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :			CODE POSTE : 3001		
	PROGRAMME : 962 02			CENTRE DE TRAVAIL : 322		
	PROGRAMME RH : 970 01					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Subdivision des îles-sous-le-vent – Hôpital d'Uturoa (Unité de chirurgie) - Ile de RAIATEA					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'infirmier réalise les soins infirmiers sur prescription et/ou relevant du rôle propre afin de maintenir ou restaurer la santé du patient. Il assure la continuité des soins et la traçabilité des actes effectués aux patients. Il concourt à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche. Il veille à la sécurité du patient et participe à la formation et à l'encadrement des étudiants en soins infirmiers.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : Néant					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le chef de cellule					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Equipements médico-techniques spécifiques au service ; - Poste informatique.					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : • <u>Horaires de travail :</u> - En journée continue : semaine de 39h : 07h30 à 15h30 du lundi au jeudi, et 07h30 à 14h30 le vendredi. - En service de « garde » de 12 heures : de jour : 07h30 à 19h30, et de nuit : 19h30 à 07h30, les jours de semaine, week-end et fériés ; - Peut-être amené à faire des remplacements dans les autres services de l'hôpital ; - Peut-être amené à faire des heures supplémentaires. • <u>Congés :</u> - Ils sont à programmer, pour l'année N, au mois de novembre N-1 et les demandes doivent être prises en concertation avec l'ensemble de l'équipe et visées par le chef de cellule et le cadre supérieur de santé.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : 1) <u>Fonction soins :</u> - Assurer des soins prescrits et ceux relevant de son rôle propre, mais aussi les soins éducatifs, d'hygiène, de confort et de sécurité des patients, en collaboration avec les aides-soignants (AS) ; - Tenir à jour le dossier de soin des patients ; - Gérer des entrées et des sorties des patients et prendre en charge les démarches administratives spécifiques ; - Participer, avec le médecin, à la gestion administrative des patients (Evasan par avion, par bateau, transport pour les retours, etc.) ; - Participer à l'élaboration d'un processus de soins infirmiers personnalisés adaptés au contexte de son activité (accompagner et éduquer le patient et son entourage, apporter une aide technique lors des soins réalisés par le médecin) ; - Garantir et faire respecter les règles d'hygiène, de sécurité des patients dans les différents secteurs d'activité ;					

	- Prendre en charge des enfants du service à partir de 13 mois présentant des pathologies. 2) Fonction gestion : - Gérer des dotations de pharmacie et de dispositifs médicaux ; - Vérifier et valider les différentes fiches de traçabilités ; - Participer à l'entretien du matériel, du mobilier et signaler le matériel défectueux tout en assurant le suivi des travaux demandés. 3) Fonction formation/encadrement : - Accueillir et encadrer le nouveau personnel et les stagiaires.
--	---

14	ACTIVITES ANNEXES : - Participer aux séances d'enseignement et de perfectionnement ; - Participer aux études et travaux de recherche et veille professionnelle en coopération avec l'équipe du service d'affectation ; - Participer aux projets du service et aux différentes sous-commissions existantes au sein de l'établissement ; - Assurer des relations professionnelles directes avec des services prestataires, dans l'institution, pour maintenir le bon fonctionnement des unités de soins, avec les brancardiers et ambulanciers dans le cadre des transferts de patient et, avec des services sociaux pour des sorties et transferts de patient.
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : INFIRMIER
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : - Diplôme d'Etat d'infirmier ; - Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 en cours de validité.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Sens des responsabilités ; - Sens du service public ; - Capacité d'analyse et d'évaluation des soins ; - Rigueur et organisation ; - Capacités relationnelles (accueil, écoute, communication) ; - Pédagogie ; - Travail en équipe ; - Secret professionnelle et discrétion professionnelle ; - Adaptabilité à l'évolution des techniques ; - Maîtrise des outils de bureautique.		X X X	X X X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : - Expériences hospitalières orientées vers les services de chirurgie et/ou urgences.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : - Une formation d'adaptation à l'emploi sera assurée par le responsable médical du service et l'infirmier du service.
----	---

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :

